

Sujet : [INTERNET] révision du schéma de mise en valeur de la mer
(Morbihan)

Date : Sun, 5 Jan 2020 22:17:54 +0100

De : > Agnès Duperrin

Répondre à : Agnès Duperrin ≤

Pour : ddtm-smvm-ide@morbihan.gouv.fr

Merci de bien vouloir trouver en pièce jointe mes observations sur la révision du schéma de mise en valeur de la mer du Golfe du Morbihan.

Cordialement,

Agnès Duperrin

n'imprimez ce message que si vraiment nécessaire, merci pour la planète

5/01/2020

Observations sur la révision du schéma de mise en valeur de la mer du Golfe du Morbihan

Nous retenons de la lecture des documents présentés que :

- Le milieu maritime du golfe est vital pour les professionnels de la mer (ostréiculteurs, navigation côtière...), le tourisme, et la qualité de vie des habitants.
- Il accueille une biodiversité exceptionnelle, mais en déclin (inquiétant pour certaines espèces notamment d'oiseaux) depuis plusieurs années.
- Les sources de nuisance sont connues : rejet des stations d'épuration, utilisation de produits toxiques notamment pour les bateaux de tourisme, sentiers côtiers trop fréquentés, bruits (festivals, moteurs de bateaux, d'hélicoptères...) etc.
- L'évolution du climat augmente les risques de mise en danger de la faune, la flore et la qualité des eaux.
- Le golfe est de plus en plus peuplé à l'année et encore plus période estivale notamment des résidences secondaires.

Ce que nous observons sur le terrain :

Notre maison donne sur l'étang du Roch Du relié à la rivière d'Auray, une merveille qui abrite de nombreux oiseaux migrateurs ou non en raison du calme qui y règne et leur permet de s'y reposer.

1/ L'étang est ces dernières années de plus en plus recouvert d'algues vertes, épaisses, qui couvrent à certains moments de l'année (printemps et été) la quasi totalité de la surface aquatique. Cela fait monter la température qui en arrive à être carrément tiède, ce qui modifie tout l'écosystème : moins (voire plus du tout) de palourdes et

2/ **Les rivières sont si chargées en hiver qu'elles remplissent désormais H24 l'étang** devant chez nous, il n'y a plus de marées depuis des jours et des jours... Les épisodes de pluies intenses et prolongées que nous venons de vivre (automne 2019), et dont nous savons qu'ils seront de plus en plus fréquents avec les évolutions climatiques (les températures aux pôles n'ont jamais été aussi élevées que cet hiver, les glaciers fondent à une vitesse accélérée etc), font déborder les fossés, les stations d'épuration, les bassins de rétention. Le regard près du camping du Fort Espagnol à Crac'h a du être rehaussé car il était recouvert d'eau.

3/ **La présence de norovirus** dans la rivière d'Auray en décembre 2019/ janvier 2020 a entraîné l'interdiction de vente des coquillages sur une zone progressivement de plus en plus étendue tout autour de chez nous.

4/ **La protection de la qualité des eaux** est indispensable pour limiter la présence d'algues qui met en péril l'environnement favorables aux oiseaux (eau chaude = moins de nourriture pour eux), à une faune et flore diversifiées, et sans doute la santé des riverains. (eau de qualité permettant la baignade, garantie sans virus, résidus d'excréments, antibiotiques, produits chimiques etc).

Il est urgent de mettre en place des mesures pour :

- l'accompagnement des particuliers et des professionnels (professionnels de la mer, agriculteurs notamment) et pour faire du golfe du Morbihan **une zone « pesticide free »**. Une partie de la population est déjà prête (voir le mouvement « Nous voulons des Coquelicots »), il faut s'appuyer sur elle.
- **Lutter contre les déchets plastiques** qui sont massivement ramenés sur le rivage, notamment des résidus des parcs à huitre facilement identifiables : éduquer, mais aussi responsabiliser et au besoin sévir est désormais indispensable. Les résidus de micro plastique empoisonnent les poissons et les oiseaux... et les hommes forcément
- **Limiter les sentiers de randonnées à des zones qui ne perturbent pas les lieux où les oiseaux nichent et se reproduisent.** La chute du nombre d'oiseaux dans le Golfe est si marquée qu'il est urgent de réagir.
- Former et faire évoluer les règles d'entretien des bateaux de tourisme est important... Il en va de même pour **les feux d'artifices** (encourager les communes à se regrouper, limiter le nombre de jours où ils sont autorisés et la durée des spectacles), limiter les fêtes organisées notamment l'été (alterner les années avec et sans manifestation par exemple) et tout ce qui est source de pollution lumineuse et sonore (ULM, drones, hélicoptères...).
- **Les rejets des eaux grises des habitations et les rejets des stations d'épuration** doivent être évalués en continue et tout au long de l'année pour limiter leur impact : ouvrir les vannes en tenant compte des marées, vérifier que les sites de rejets ne mettent pas en péril la faune et la flore, que les stations et bassins de

réention peuvent supporter des pluies massives comme à l'hiver 2019/2020 et des apports estivaux de plus en plus massifs et ne vont pas déborder.

- **Pourquoi ne pas étendre les mesures de protections mises en œuvre dans les Marais de Séné à toutes les zones de richesse de biodiversité et notamment les zones où nichent les oiseaux dans le Golfe, comme les étangs du Roch Du à Crac'h ?**

Cordialement,

Agnès et Lorenzo Della Libera

12 Kerizan 56950 Crach

5/01/2020

Observations sur la révision du schéma de mise en valeur de la mer du Golfe du Morbihan

Nous retenons de la lecture des documents présentés que :

- Le milieu maritime du golfe est vital pour les professionnels de la mer (ostréiculteurs, navigation côtière...), le tourisme, et la qualité de vie des habitants.
- Il accueille une biodiversité exceptionnelle, mais en déclin (inquiétant pour certaines espèces notamment d'oiseaux) depuis plusieurs années.
- Les sources de nuisance sont connues : rejet des stations d'épuration, utilisation de produits toxiques notamment pour les bateaux de tourisme, sentiers côtiers trop fréquentés, bruits (festivals, moteurs de bateaux, d'hélicoptères...) etc.
- L'évolution du climat augmente les risques de mise en danger de la faune, la flore et la qualité des eaux.
- Le golfe est de plus en plus peuplé à l'année et encore plus période estivale notamment des résidences secondaires.

Ce que nous observons sur le terrain :

Notre maison donne sur l'étang du Roch Du relié à la rivière d'Auray, une merveille qui abrite de nombreux oiseaux migrateurs ou non en raison du calme qui y règne et leur permet de s'y reposer.

1/ **L'étang est ces dernières années de plus en plus recouvert d'algues vertes**, épaisses, qui couvrent à certains moments de l'année (printemps et été) la quasi totalité de la surface aquatique. Cela fait monter la température qui en arrive à être carrément tiède, ce qui modifie tout l'écosystème : moins (voire plus du tout) de palourdes et

2/ **Les rivières sont si chargées en hiver qu'elles remplissent désormais H24 l'étang** devant chez nous, il n'y a plus de marées depuis des jours et des jours... Les épisodes de pluies intenses et prolongées que nous venons de vivre (automne 2019), et dont nous savons qu'ils seront de plus en plus fréquents avec les évolutions climatiques (les températures aux pôles n'ont jamais été aussi élevées que cet hiver, les glaciers fondent à une vitesse accélérée etc), font déborder les fossés, les stations d'épuration, les bassins de rétention. Le regard près du camping du Fort Espagnol à Crac'h a du être rehaussé car il était recouvert d'eau.

3/ **La présence de norovirus** dans la rivière d'Auray en décembre 2019/ janvier 2020 a entraîné l'interdiction de vente des coquillages sur une zone progressivement de plus en plus étendue tout autour de chez nous.

4/ **La protection de la qualité des eaux** est indispensable pour limiter la présence d'algues qui met en péril l'environnement favorables aux oiseaux (eau chaude = moins de nourriture pour eux), à une faune et flore diversifiées, et sans doute la santé des riverains. (eau de qualité permettant la baignade, garantie sans virus, résidus d'excréments, antibiotiques, produits chimiques etc).

Il est urgent de mettre en place des mesures pour :

- l'accompagnement des particuliers et des professionnels (professionnels de la mer, agriculteurs notamment) et pour faire du golfe du Morbihan **une zone « pesticide free »**. Une partie de la population est déjà prête (voir le mouvement « Nous voulons des Coquelicots »), il faut s'appuyer sur elle.
- **Lutter contre les déchets plastiques** qui sont massivement ramenés sur le rivage, notamment des résidus des parcs à huitre facilement identifiables : éduquer, mais aussi responsabiliser et au besoin sévir est désormais indispensable. Les résidus de micro plastique empoisonnent les poissons et les oiseaux... et les hommes forcément

- **Limiter les sentiers de randonnées à des zones qui ne perturbent pas les lieux où les oiseaux nichent et se reproduisent.** La chute du nombre d'oiseaux dans le Golfe est si marquée qu'il est urgent de réagir.
- Former et faire évoluer les règles d'entretien des bateaux de tourisme est important... Il en va de même pour **les feux d'artifices** (encourager les communes à se regrouper, limiter le nombre de jours où ils sont autorisés et la durée des spectacles), limiter les fêtes organisées notamment l'été (alterner les années avec et sans manifestation par exemple) et tout ce qui est source de pollution lumineuse et sonore (ULM, drones, hélicoptères...).
- **Les rejets des eaux grises des habitations et les rejets des stations d'épuration** doivent être évalués en continue et tout au long de l'année pour limiter leur impact : ouvrir les vannes en tenant compte des marées, vérifier que les sites de rejets ne mettent pas en péril la faune et la flore, que les stations et bassins de rétention peuvent supporter des pluies massives comme à l'hiver 2019/2020 et des apports estivaux de plus en plus massifs et ne vont pas déborder.
- **Pourquoi ne pas étendre les mesures de protections mises en œuvre dans les Marais de Séné à toutes les zones de richesse de biodiversité et notamment les zones où nichent les oiseaux dans le Golfe, comme les étangs du Roch Du à Crac'h ?**

Merci de votre écoute.

Agnès Della Libera
12 Kerizan 56950 Crach